

Note d'information à l'intention du Groupe des « Amis du Président » du Conseil de la FAO sur le Programme de travail et budget 2010-11

Octobre 2009

*Quels sont les besoins financiers supplémentaires pour rétablir la santé financière, la situation de trésorerie et les réserves de la FAO?*¹

1. Les dépenses de l'Organisation au titre du Programme ordinaire sont financées, à chaque exercice biennal, par les contributions ordinaires des États Membres. Les Membres et d'autres bailleurs de fonds passent également des accords extrabudgétaires individuels avec l'Organisation et versent des contributions volontaires permettant des engagements de dépenses en fonction des montants effectivement reçus.

2. La situation financière générale de l'Organisation, exprimée en termes de différence nette entre l'actif total et le passif total au titre du Programme ordinaire, affiche un déficit de près de 400 millions d'USD à la fin 2008. Les soldes du Fonds général et des autres fonds au 31 décembre 2008 (non vérifiés) sont récapitulés au Tableau 1.

Tableau 1: Fonds général et autres fonds au 31 décembre 2008 millions d'USD

Fonds général (déficit)	(412,7)
Fonds de roulement ²	0,0
Compte de réserve spécial	15,9
Fonds général et autres fonds (déficit) au 31 décembre 2008, Total	(396,8)

3. Le déficit s'est constitué sur une période de dix ans (le solde de 1997 était positif de 27 millions d'USD) par effet de charges et de dépenses diverses, non couvertes par des crédits budgétaires ou des contributions supplémentaires.

4. L'accumulation de charges non provisionnées a contribué à épuiser les liquidités ces dernières années et, lorsque les Membres ont tardé à régler leurs contributions ordinaires, l'Organisation a dû recourir à des emprunts bancaires pour couvrir les dépenses de fonctionnement.

5. Tous les coûts non inscrits au budget et non provisionnés depuis 1998 ont été portés à la connaissance des organes directeurs. Il s'agit de paiements relatifs aux coûts de réaffectation et de cessation de service, à des augmentations imprévues de traitement et à des coûts non financés de la part revenant à l'Organisation de l'assurance-maladie après cessation de service, au titre des services passés.

6. Les obligations au titre de l'assurance-maladie après cessation de service constituent la principale composante du déficit du Fonds général au 31 décembre 2008. Ce problème est commun à l'ensemble du système des Nations Unies, et le Tableau 2 ci-dessous montre la valeur actuarielle et le financement connexe des obligations au titre de cette assurance-maladie en 2008 et 2007 dans un échantillon d'organisations des Nations Unies. Dans le cas de la FAO, un pas en avant positif vers le financement des coûts non provisionnés de l'assurance-maladie après cessation de service, au titre des services passés, a été fait depuis 2004-05 avec l'approbation par la Conférence d'une contribution biennale supplémentaire de 14,1 millions d'USD³ destinée au financement de ces obligations. Ces contributions

¹ C 2009/15, paragraphes 232 – 254 et 263 – 265

² Le Fonds de roulement sert essentiellement à avancer des fonds au Fonds général pour financer les dépenses dans l'attente du recouvrement des contributions dues. Son solde se situe généralement à son niveau autorisé de 25,7 millions d'USD. Le solde nul de fin 2008 était imputable à une utilisation intégrale du Fonds à cette date, préalablement au recours de l'Organisation à un emprunt extérieur.

³ En 2003 les organes directeurs ont reconnu que la part des coûts de l'assurance-maladie après cessation de service revenant à l'Organisation, absorbait des montants croissants de liquidités opérationnelles et nécessitait

sont créditées à un portefeuille de placements à long terme destiné au financement des obligations de l'Organisation au titre des services passés.

Tableau 2: Valeur actuarielle et financement connexe des obligations au titre de l'assurance-maladie après cessation de service en 2008 et 2007 d'un échantillon d'organisations des Nations Unies

Organisation	Total des obligations en millions d'USD	Financement disponible en millions d'USD	Année de l'évaluation actuarielle
Nations Unies	2,596	0	2008
FAO	878	141	2008
OMS	649	384	2007
UNESCO	614	30	2007
OIT	415	0	2007

7. Comme demandé par le Comité financier, et conformément aux documents antérieurs du PTB, deux séries de mesures visant à stabiliser le déficit du Fonds général et à éviter des pénuries de liquidités, sont présentées dans le PTB 2010-11, pour examen par les Membres. Les besoins supplémentaires pour rétablir la santé financière de l'Organisation vont de 31,6 millions d'USD pour un financement supplémentaire « minimum », à 163,0 millions d'USD pour un financement supplémentaire « souhaitable », comme indiqué ci-dessous et au Tableau 3. Ces deux chiffres viennent s'ajouter à la contribution supplémentaire de 14,1 millions d'USD pour l'exercice 2008-09 destinée au financement des obligations au titre de l'assurance-maladie après cessation de service.

8. Le financement supplémentaire minimum de 31,6 millions d'USD pour 2010-11 comprend les deux domaines spécifiques pour lesquels le Secrétariat a déjà reçu des indications positives du Conseil, comme suit:

- 25,2 millions d'USD par exercice biennal (financement récurrent) pour financer l'intégralité des obligations au titre de l'assurance-maladie après cessation de service d'ici à 2038, conformément à la recommandation faite par le Conseil en novembre 2005 d'un « *financement du niveau prescrit dans les dernières évaluations actuarielles pour les exercices à venir* », et à l'avis donné par le Conseil en novembre 2007 concernant la mise en œuvre à plus long terme de « *stratégies garantissant le financement intégral d'obligations de dépense importantes comme celles après la cessation de service.* » Toutefois, le financement requis prévoit la date d'échéance de 2038 pour le financement intégral des obligations, contrairement au plan indiqué par la Conférence en 2003 pour un financement intégral des obligations d'ici 2027; et
- 6,4 millions d'USD (financement ponctuel) pour réapprovisionner le Compte de réserve spécial d'un montant équivalent à celui utilisé pour financer en 2006 une partie de l'augmentation des traitements des agents des services généraux du Siège, non prévue au budget, comme l'avait déjà recommandé le Conseil à sa cent trente et unième session en novembre 2006⁴;

9. Le financement supplémentaire souhaitable a été fixé à 163,0 millions d'USD pour 2010-11, ce qui correspond à l'avis du Secrétariat concernant les montants effectifs nécessaires pour améliorer sensiblement et rapidement la situation financière de la FAO, ainsi répartis:

une source de financement. La contribution biennale supplémentaire de 14,1 millions d'USD destinée au financement des obligations au titre de l'assurance-maladie a été approuvée par la Conférence en 2003, sur la base d'une évaluation actuarielle de 2001. La Conférence n'est convenue d'aucun ajustement de ce montant depuis lors, et le Comité financier a récemment réitéré que celui-ci « *restait nettement en deçà de l'objectif de financement biennal qui serait nécessaire pour financer intégralement cette obligation d'ici à 2027.* »

⁴ Le Compte de réserve spécial est utilisé à des fins diverses conformément aux résolutions de la Conférence, notamment pour protéger le programme de travail de l'Organisation contre les effets des dépenses supplémentaires non inscrites au budget dues à des fluctuations négatives de change et à des tendances inflationnistes non prévues.

- 46,4 millions par exercice biennal (financement récurrent) pour l'assurance-maladie après cessation de service, qui permettraient de financer intégralement les obligations au titre de cette assurance pour les services passés d'ici 2027, conformément au plan d'amortissement initial sur 30 ans lancé en 1998;
- 29,0 millions par exercice biennal (financement récurrent) pour le Fonds des indemnités de départ⁵, qui permettraient de financer les obligations au titre de ce Fonds pour les services passés d'ici la date d'échéance initiale de 2012;
- 49,3 millions d'USD (financement ponctuel) pour reconstituer le Fonds de roulement et le porter à 75 millions d'USD, soit l'équivalent d'environ 50 jours de décaissements au titre du programme ordinaire. Cela assurerait une meilleure protection, avant de recourir à des emprunts, face à des retards persistants dans le versement des contributions dues par les Membres; et
- 38,3 millions (financement ponctuel) pour reconstituer le Compte de réserve spécial et éviter ainsi son épuisement d'ici la fin de l'année 2009 en cas de pertes de change importantes.

Tableau 3: Besoins supplémentaires pour rétablir la santé financière de l'Organisation (en millions d'USD)*

Éléments destinés à rétablir la santé financière, la situation de trésorerie et les réserves de la FAO	Financement supplémentaire minimum en 2010-11 en millions d'USD	Financement supplémentaire souhaitable en 2010-11 en millions d'USD
Besoins récurrents pour les obligations de dépense relatives au personnel:		
Financement des obligations au titre de l'assurance-maladie après cessation de service pour les services passés	25,2	46,4
Financement des obligations au titre du Fonds des indemnités de départ pour les services passés	0,0	29,0
Total partiel des besoins financiers supplémentaires récurrents pour les obligations de dépense au titre du personnel	25,2	75,4
Besoins ponctuels pour la reconstitution des réserves		
Fonds de roulement	0,0	49,3
Compte de réserve spécial	6,4	38,3
Total partiel des besoins ponctuels pour la reconstitution des réserves	6,4	87,6
Total des besoins supplémentaires	31,6	163,0

* En sus de la contribution supplémentaire de 14,1 millions d'USD approuvée en 2008-09 pour financer les obligations au titre de l'assurance-maladie après cessation de service

10. À leur cent vingt-neuvième session tenue en septembre 2009, les membres du Comité financier ont reconnu qu'en l'ajoutant aux autres obligations financières incluses dans le PTB, y compris les augmentations de coûts estimées et la nécessité de garantir le financement du PAI, le financement supplémentaire minimum proposé pour améliorer la situation financière augmenterait sensiblement le montant total des contributions mises en recouvrement pour 2010-11, et que ceci devrait être examiné par le Conseil. Le Comité a souligné qu'il était peut-être possible de différer les décisions relatives aux propositions de financement visant à assainir la situation financière de l'Organisation, mais qu'un tel report contribuerait à accroître les obligations non provisionnées, le déficit accumulé et l'épuisement des liquidités.

⁵ Les indemnités de départ sont les paiements de fin de service, notamment les congés accumulés, la prime et le voyage de rapatriement, auxquels les fonctionnaires ont droit lorsqu'ils quittent l'Organisation. La valeur de ces obligations au titre des services passés est déterminée par les évaluations actuarielles extérieures.